



**Association Sauvegarde 42**  
**Auchan Saint Etienne Centre 2**  
**Comité d'engagement du 24 juin 2019**

## **L'ASSOCIATION**

Créée en 1945, la Sauvegarde 42 est engagée dans la protection de l'enfance en danger. Grâce à son équipe de bénévoles et de professionnels de l'enfance, l'association lutte contre les exclusions et apporte des réponses adaptées à la délinquance. L'Unité d'Enseignement de Répit (UER) a démarré son activité au sein de l'association en septembre 2018. Sa création vient du constat que certains enfants suivis au sein de la structure étaient en difficulté scolaire, voire en décrochage. L'UER se donne pour mission de réconcilier les collégiens avec l'école en recréant un contexte de confiance. Pour y parvenir, elle fait appel à la pédagogie active, en impliquant l'élève pour qu'il "apprenne en faisant". Cette pédagogie est orientée vers l'individu et tient compte de ses acquis et de ses expériences. L'élève est ainsi accompagné dans la construction de ses compétences exploitables dans l'environnement du travail. L'équipe est composée de 3 professeurs mis à disposition par l'éducation nationale, d'une éducatrice scolaire et d'un temps de cheffe de service.

## **SON PROJET**

L'association souhaite mettre en place un projet potager, intitulé "De la terre à l'assiette". Cette initiative serait co-construite par les élèves de l'Unité d'Enseignement de Répit et les adolescents accueillis sur l'"Escale". L'objectif est de sensibiliser ces jeunes autour d'une alimentation saine et de la préservation des ressources naturelles. Non seulement ce projet agit en faveur des circuits courts, mais il vise également à réduire les déchets à la source. Le choix d'une pratique au contact de la Terre se fait évident lorsque le monde du vivant est enseigné dans ce type de structure. Les enseignants passent ainsi par des méthodes ludiques et de la pratique. Le jardin est un prétexte à un travail d'apprentissage dans différentes disciplines : connaissances scientifiques, mathématiques, structuration du temps, recherche documentaire, appropriation du langage technique ... Au-delà de la sensibilisation au respect de l'environnement, le projet "De la terre à l'assiette" est aussi un moyen de faire travailler les jeunes en coopération.

## **SOUTIEN DEMANDÉ À LA FONDATION**

Le projet "De la terre à l'assiette" prévoit la création d'un écosystème extérieur, composé d'un espace vert (organisé autour d'une serre) et d'un bassin. Ce lieu sera à la fois un point de récupération d'eau, mais aussi un atelier d'expérimentations pédagogiques. Les élèves pourront associer à la pratique des savoirs tels que l'esthétique des plantations, les espèces animales et végétales, les modes de reproduction des poissons ... Ce projet s'ouvrirait également aux autres structures de la Sauvegarde, comme les maisons d'enfants. Ils pourraient ainsi profiter du jardin comme espace détente, y récolter les fruits et légumes et en assurer l'entretien l'été.

La sensibilisation à l'alimentation sera complétée par des visites (fermes, salon de la gastronomie ...). Pour mener à bien ce projet, l'association Sauvegarde 42 sollicite un soutien de 4 474,40€ auprès de la Fondation Auchan pour la jeunesse. Cette aide permettrait à la Sauvegarde 42 de réaliser le bassin, l'espace vert, d'organiser les visites et d'acquérir les supports pédagogiques.

## **PARTENARIAT AUCHAN SAINT ETIENNE CENTRE 2**

Le projet est porté par Jean-Christophe Pin, directeur du magasin de Saint Etienne Centre 2, et Laurent Tikhomiroff, manager commerce et membre du comité d'engagement de la Fondation. Ils ont été très sensibles aux actions de l'association en faveur des jeunes en difficulté. Dans le cadre de son projet de sensibilisation à l'alimentation, l'association souhaiterait faire appel à des intervenants afin d'enseigner aux élèves des notions de diététique. C'est donc tout naturellement que le magasin a proposé l'implication de ses collaborateurs dans l'organisation d'ateliers Miam.

Les jeunes ont également été invités à se rendre en magasin pour participer à des ateliers de découverte des métiers de bouche (boulangerie-pâtisserie, boucherie ...).

## BUDGET DU PROJET

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
<b>Semis potager et fleurs</b>	510,00	<b>Vente de plants de tomates "L'Escale"</b>	80,00
<b>Bassin et espace vert jardin</b>	529,00	<b>Vente de plants de fleurs et légumes anciens</b>	120,00
<b>Aquarium école</b>	310,00	<b>Vente de poissons (issus de la reproduction en bassin)</b>	100,00
<b>Sensibilisation à l'alimentation</b> - repas - visites de fermes - salon de la gastronomie ...	800,00	<b>Vente de plantes aquatiques (boutures du bassin)</b>	80,00
<b>Classification des êtres vivants</b>	454,40		
<b>Arts plastiques</b>	750,00		
<b>Livres et supports pédagogiques</b>	810,70		
<b>Potager "St Jean de Bonnefond"</b>	690,30		
<b>Total</b>	<b>4 854,40</b>	<b>Total</b>	<b>380,00</b>

Financement sollicité auprès de la Fondation Auchan pour la jeunesse : 4 474,40 €

## BUDGET DE L'ASSOCIATION

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
<b>Achats</b> - carburant - fournitures - eau - EDF - chauffage - denrées ...	<b>650 874,00</b>	<b>Vente et prestations</b> - vente de produits finis - prestations de service - marchandises	<b>17 731 238,00</b>
<b>Services extérieurs</b> - assurances - sous-traitance - charges locatives	<b>359 330,00</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b> - collectes de fonds - cotisations volontaires - financements privés	<b>114 119,00</b>
<b>Autres services extérieurs</b> - éditions - honoraires - frais de mission	<b>849 286,00</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 442 155,00</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 049 059,00</b>	<b>Subvention département de la Loire *</b>	<b>1 916 412,00</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>15 957 263,00</b>	<b>Subvention Mairie et département **</b>	<b>99 018,00</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 867 025,00</b>	<b>Subvention CAF **</b>	<b>92 978,00</b>
<b>Charges financières</b>	<b>132 261,00</b>	<b>Subvention cour d'appel, CAF et Conseil Général *</b>	<b>917 992,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>812 907,00</b>		
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>635 907,00</b>		
<b>Total</b>	<b>22 313 912,00</b>	<b>Total</b>	<b>22 313 912,00</b>

\* Financements acquis

\*\* Financements demandés